

OFF
I 57 A 1
E 58 /

12^{ME} ANNÉE

15 JUIN 1891

NUMÉRO 12.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS. LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C. J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à
J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE. — Changement important. — ACTES OFFICIELS. — Erection et délimitation de municipalités scolaires. — Nomination de Commissaires d'écoles et d'un membre du bureau d'examineurs. — Conférence d'instituteurs. PÉDAGOGIE : Chronique scolaire. — Les vacances. — Distributions de prix.

CHANGEMENT IMPORTANT

Dès la première année de notre publication, en mil-huit-cent-quatre-vingt, nous avons constaté les graves inconvénients qu'il y avait de commencer une publication pédagogique le premier de janvier, vu que notre année scolaire ne commence qu'au mois de juillet, ou plutôt en septembre, après les vacances.

Ainsi, les instituteurs et les institutrices qui en commençant leurs classes s'abonnent à un journal d'éducation, et qui, au bout de l'année, pour une cause ou pour une autre cessent d'enseigner, se trouvent à avoir un volume disparate, c'est-à-dire huit numéros dans une année et douze dans l'autre. Il arrive aussi très souvent que des articles de longue haleine se trouvent com-

mencés dans des numéros précédents et ne leur offrent aucun intérêt.

Depuis longtemps nous voulions remédier à cet état de choses, et toujours des circonstances incontrôlables et indépendantes de notre volonté nous empêchaient de le faire, car un changement de ce genre ne s'opère pas sans entraîner avec lui beaucoup d'en-nui, de difficultés, d'embarras.

Mais cette année, nous avons décidé de passer pardessus tous les obstacles et de mettre à exécution le projet que nous avons formé depuis si longtemps, c'est-à-dire nous mettre en harmonie avec l'année scolaire.

Ainsi, avec le présent numéro nous terminons notre douzième volume, et la prochaine livraison de septembre commencera le treizième.

Ce changement n'atténuera en rien la position des anciens abonnés. Ils continueront, comme par le passé, de payer leur abonnement de janvier à décembre et les nouveaux, de septembre à juillet.

Comme ce volume ne sera que de cent quatre-vingt douze pages, ceux qui conservent la file pourront le faire relier avec celui de l'année prochaine.

ACTES OFFICIELS

—
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

—
Erection de municipalités scolaires

—
Eriger en municipalité scolaire, sous le nom de "Saint-Jacques de Clarenceville, dans le comté de Missisquoi, tout le territoire qui comprend actuellement les municipalités scolaires de Clarenceville et de Foucault, pour les catholiques romains et leurs propriétés situées dans les limites de la nouvelle municipalité scolaire, seulement.

GEDÉON OUMET,
Surintendant.

Québec, 18 mai 1891.

—
Demande de changement de limites

Que les lots 1 et 2 dans le cinquième rang, le lot 1 dans le sixième rang, le lot 1 dans le septième rang et le lot 1 dans le huitième rang d'Orford soient détachés de la municipalité d'Orford, comté de Sherbrooke, et annexés à la municipalité de Brompton, comté de Richmond, pour les fins scolaires ; et que les parties sud-ouest des lots 32 et 33 dans le cinquième rang, la moitié sud-ouest du lot 30, la moitié sud-ouest du lot 29, le quart sud-ouest du lot 28 du cinquième rang, tous les lots de Gore, le lot 28 dans le sixième rang de la municipalité de Brompton, comté de Richmond, et annexés à la municipalité d'Orford, comté de Sherbrooke, pour les fins scolaires.

—
Erection de municipalités

Eriger la paroisse de Sainte-Suzanne de Boundary Line, dans le comté de Stanstead, en municipalité scolaire, sous ce nom, et avec les limites qui lui sont assignés par la proclamation du huit octobre dernier, cette municipalité n'affectera que les catholiques romains et leurs propriétés, dans les limites de la dite paroisse et municipalité

GEDÉON OUMET.

Québec, 18 mai 1891.

Il a plu à son honneur le Lieutenant-Gouverneur, en date du 16 mai dernier 1891, de nommer M. Georges Faucher, commissaire d'écoles pour la municipalité de Sainte-Marie, comté de Beauce, en remplacement de M. Louis Turcotte, qui a quitté cette municipalité.

—
Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 22 mai dernier 1891, de nommer le Rév. Jean Chiasson, prêtre, membre du bureau des examinateurs des "Iles de la Madeleine," en remplacement du Révd. J. B. Ed. Meunier, démissionnaire.

—
Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en Conseil, en date du 22 mai dernier, (1891), d'autoriser les membres des bureaux d'examineurs des comtés de Chicoutimi, Lac Saint-Jean, Charlevoix et Saguenay, à transférer la séance du mois de juillet au second mardi du mois de juin, afin que les élèves des couvents puissent subir leurs examens pour diplômes, avant de partir pour les vacances d'été.

—
Centième réunion des Instituteurs de
la circonscription de l'école normale
Laval

—
Tenue le 30 mai 1891

—
Présents : M. l'abbé Th. G. Rouleau, Principal de l'école normale, M. l'abbé A. Caron, Assistant Principal, M. B. Pelletier, président de la conférence, M. J. Ahern, vice-président, MM. F. X. Toussaint, N. Lacasse, J. B. Cloutier, J. Létourneau, C. A. Lefèvre, D. Frève, C. J. Magnan, professeur à l'école normale ; M. M. Vien, Ruel, Lippens et Roy, inspecteurs d'écoles, MM. P. Provençal, Z. Dubeau, Et. Dutil, O. Pagé, J. A. Chabot, R. Fortin, J. Aubé, A. Savard, MM. les abbés Lavoie et

Blais, ecclésiastiques et les élèves-maîtres de l'école normale.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté. On procède ensuite à l'élection des officiers pour 1891-92. Voici le résultat :

J. Ahern, Président,
Z. Dubeau, Vice-Président,
J. Létourneau, Trésorier honoraire,
C. J. Magnan, Secrétaire.

Membres du comité de régie : MM. B. Pelletier, F. X. Toussaint, N. Lacasse, J. B. Cloutier, C. A. Lefèvre, D. Frève, J. A. Chabot, O. Pagé.

M. l'inspecteur Vien propose, secondé par M. l'inspecteur Ruel, que des remerciements soient offerts à M. B. Pelletier, président sortant de charge. Cette proposition est adoptée aux applaudissements de la conférence.

Le secrétaire de l'Association est ensuite appelé à rendre compte des démarches qui ont été faites auprès du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique pour soumettre à son approbation la demande de faire payer par le gouvernement, si celui-ci le veut bien, les frais de voyage des instituteurs qui assistent aux assises pédagogiques qui ont lieu deux fois l'année à Québec et à Montréal. Il est heureux d'annoncer à la classe enseignante que les honorables membres du Comité catholique ont approuvé avec plaisir cette proposition. Il donne lecture de l'extrait suivant, emprunté au dernier compte-rendu des délibérations du Conseil de l'Instruction publique :

“ Lecture d'une lettre signée par plusieurs membres de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval de Québec, demandant une allocation de quatre cents piastres, devant être divisée entre leur association et celle des instituteurs de Montréal, pour payer les frais de voyages de ceux

des instituteurs de la campagne qui assistent aux conférences pédagogiques qui se tiennent à Québec et à Montréal deux fois par année.

Le Comité recommande au gouvernement que cette allocation soit accordée.”

A l'unanimité des membres présents à la conférence, il est résolu que le comité nommé à la réunion de janvier dernier pour s'occuper des frais de voyages des instituteurs soit continué dans ses pouvoirs et chargé d'adresser une requête au gouvernement provincial pour obtenir \$200 pour chaque circonscription : Québec et Montréal.

D'après l'ordre du jour M. le Président invite M. C. J. Magnan à dire quelques mots sur le sujet suivant : *Trop d'institutrices, pas assez d'instituteurs*. Voici une analyse de cette conférence :

Il y a quelques mois, un jeune écrivain de talent, M. Chs. Ducharme, citait les lignes suivantes qui se trouvent à la page 209 de notre modeste livre sur *l'Enseignement primaire* : (*) “ Le seul fait que les quatre-cinquième au moins des fonctionnaires de l'enseignement primaire de notre province sont des femmes, ne constitue-t-il pas une anomalie des plus criantes ? Tous les pédagogues s'accordent à dire que pour former une génération d'hommes virils il faut des *hommes* comme éducateurs. Que les femmes forment des *femmes*, cela se conçoit. Mais ce qui ne se comprend pas aussi bien, c'est que l'éducation des garçons soit confiée à de jeunes filles. Si nous laissons nos fils sous la tutelle de fillettes, dans vingt ans nous aurons une génération d'hommes sans énergie et sans caractère. Confions donc le développement intellectuel et la formation morale des garçons aux instituteurs et l'éducation des filles aux institutrices.”

(*) Ce pauvre Ducharme est descendu dans la tombe depuis quelques mois.

Cette adhésion de feu M. Ducharme nous a valu une assez verte leçon, très polie néanmoins, de la part d'un journal important de Québec. Notre critique a été jusqu'à dire que nous voulions exclure les femmes de la classe enseignante; que notre idée provenait de sources entachées de libéralisme, etc. Il en a profité pour faire l'éloge de la femme comme éducatrice; ce que nous avons fait dans la première partie de notre ouvrage.

Il est inutile pour nous de dire combien nous admirons le rôle de la femme, soit comme mère de famille, comme religieuse ou comme institutrice. Néanmoins, cette admiration ne doit pas nous faire oublier que sur 8,446 titulaires de nos écoles primaires, 7,379 sont des femmes. Les chiffres que je viens de donner ne comprennent pas les collèges catholiques et protestants, les écoles des sourds-muets et des sourdes-muettes, les écoles des aveugles, les écoles des arts et manufactures, les écoles normales et les Universités, mais s'appliquent à tous les fonctionnaires des autres institutions catholiques ou protestantes. (*) Donc les sept-huitième des écoles élémentaires et modèles de la province sont dirigées par des femmes.

Messieurs, si nos écoles primaires étaient fréquentées par des garçons dont l'âge des plus vieux ne dépasserait pas dix ans, nous serions le premier à nous réjouir de la prépondérance de la femme dans la classe enseignante. Mais chacun sait que c'est le contraire qui existe. Les petits garçons et les petites filles, d'après le rapport de l'honorable Surintendant, sont presque en nombre égal dans la province. Puis, la plupart des enfants de la campagne terminent leur cours d'études à l'école de l'arrondissement ou du village; de sorte que

(*) Voir le rapport de l'honorable Surintendant de l'Instruction publique, pour 1889-90, page IX.

un grand nombre vont à la classe jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans. Maintenant, comment voulez-vous qu'une institutrice (surtout lorsqu'elle est jeune, et c'est le cas pour la plupart des maîtresses d'écoles, car elles se marient généralement après trois ou quatre ans d'enseignement) puisse avoir assez d'ascendant et de force de volonté pour concilier les intérêts d'une école mixte et y maintenir le bon ordre. Les écoles *mixtes*, voilà un système exécrable qui ne devrait pas être toléré.

Il porte atteinte à deux grands principes qui forment pour ainsi dire la base d'une bonne organisation scolaire; nous voulons dire la *morale* et l'*uniformité*. Nous ne sommes ni scrupuleux ni pessimiste, mais nous acceptons la doctrine donnée par nos Evêques qui nous enseignent qu'une école de garçons et de filles—lorsque les élèves sont relativement âgés—dirigée par un maître ou une maîtresse, ne saurait être maintenue sans danger pour les bonnes mœurs, voilà pour la *morale*. Quant à l'*uniformité*, il est facile de comprendre que dans une école mixte il y a deux sortes d'éducation et d'instruction à donner si le titulaire veut rendre justice aux deux éléments qu'il a à former; en effet, l'enseignement à donner aux garçons diffère du tout au tout de celui qu'il convient de donner aux filles, car les uns et les autres sont appelés à jouer un rôle bien différent dans la vie. Ainsi, pas d'*uniformité* possible dans l'enseignement, dans une école mixte; de là une perte de temps considérable. Si le titulaire donne un enseignement uniforme, il sacrifie un élément à l'autre, soit les garçons aux filles ou les filles aux garçons. Ce mode détruit les vocations naissantes, il fausse pour toujours l'éducation des enfants qui le subissent.

Nous concluons: Que les écoles mixtes devraient être abolies dans les centres populaires, et qu'à l'avenir, en autant que les

circonstances le permettent, les garçons et les filles aient des écoles séparées ; en un mot que les écoles fréquentées par les garçons soient tenues par des *maîtres* et celles fréquentées par les *filles* soient tenues par des *maîtresses*. C'est le seul moyen d'augmenter le nombre des instituteurs dans la province et de former convenablement les nouvelles générations de garçons et de filles."

M. l'inspecteur Lippens, se rendant à la demande de M. le Président, donne une causerie sur les *Devoirs d'invention*. M. Lippens rappelle que les règlements scolaires obligent les fonctionnaires de l'enseignement primaire à faire tenir un *cahier journalier* à leurs élèves. Ce cahier est destiné aux devoirs quotidiens : exercices de français, anglais, problèmes, résumé de leçons de chose, etc. Rien n'est plus propre à développer l'intelligence, exercer la mémoire et former le jugement que de petits exercices où l'élève paye de sa personne. Mais le titulaire n'a pas toujours le temps de préparer ces devoirs d'une manière convenable et graduée, c'est pourquoi, dit le conférencier, je viens de publier un petit *Recueil de devoirs d'invention*, manuel approuvé par le Conseil de l'Instruction publique. Le recueil renferme une foule d'exercices intuitifs, de petites lettres, etc. Il répond à un besoin réel, celui d'accoutumer les enfants à exprimer correctement leurs pensées. Ces devoirs n'excluent nullement les exercices orthographiques et les leçons de choses.

M. le Président dit que le sujet suivant est mentionné sur l'ordre du jour : *Le monument Champlain et le centin de la jeunesse*.

M. Magnan propose, secondé par M. Tous-saint : " Que l'Association des instituteurs de Québec a appris avec plaisir que le Comité

exécutif du monument Champlain avait résolu d'associer la jeunesse des écoles de notre province à l'érection d'un monument au fondateur de Québec ;

" Qu'il est à espérer que le Comité persévèrera dans sa résolution, à savoir : inviter tous les enfants fréquentant les écoles, académies ou collèges à verser chacun un centin dans la caisse du monument Champlain ;

" Que les membres de l'Association feront tout ce qui sera en leur pouvoir pour aider MM. les membres du dit Comité à faire exécuter le programme qu'ils jugeront à propos d'adopter, quant à cette souscription patriotique de la population scolaire."

Le moteur de ces résolutions ajoute que les élèves de l'école modèle, annexée à l'école normale Laval, avaient déjà souscrits \$1.00 et que le directeur du collège Lamontagne de Montmagny avait adressé à l'un des membres du comité, au nom de ses élèves, la jolie somme de \$2.50. Il n'y a nul doute que tous les membres du corps enseignant tiendront à l'honneur de faire coopérer leurs élèves à la grande œuvre de reconnaissance nationale qui est à s'accomplir avec un entrain extraordinaire.

M. J. B. Cloutier, se rendant à l'invitation qui lui est faite, donne une causerie intitulée : *Le tact chez l'éducateur*. (*) En terminant, M. Cloutier résume son sujet comme suit : " Il est absolument nécessaire que le maître étudie avec soin le caractère et le tempérament de ses élèves ; sa conduite envers eux doit être conforme à cette étude, qui sera toujours sérieuse et intelligente ; enfin qu'il donne à chacun l'impulsion nécessaire vers l'état qu'il sera appelé plus tard à exercer dans la vie pratique." M. le président remercie le conférencier qui a été écouté avec plaisir par l'auditoire.

(*) Cette causerie a paru dans *L'Enseignement primaire* du 1er juin dernier.

Le secrétaire communique à l'assemblée une lettre de l'Association des instituteurs protestants de Montréal demandant aux instituteurs catholiques de Québec de coopérer à la publication d'une histoire du Canada, commune aux protestants et aux catholiques. Jusqu'à présent, dit la circulaire, chaque province de la Confédération a bien son histoire, mais ce qu'il nous manque, c'est un livre réunissant en un seul faisceau tous les faits mémorables de l'histoire du Canada, sans distinction de province, de race ou de croyance. L'Association des instituteurs catholiques de Québec n'a pas cru devoir adopter cette proposition de nos confrères protestants. Une histoire du Canada genre *neutre* est chose impossible. Pour respecter le passé, l'historien digne de ce nom ne doit rien taire. Or, pour ne pas déplaire soit aux catholiques, soit aux protestants, il faudrait passer l'éponge sur bien des pages de nos annales historiques. Par conséquent une telle histoire serait très incomplète et ne répondrait pas au but qu'on se propose.

Il s'élève ensuite une petite discussion sur la manière d'enseigner le français. Doit-on enseigner l'orthographe et le *français*, c'est-à-dire l'idée de la langue, séparément. Après quelques passe-d'armes assez vives, on conclut que *in medio stat virtus*. Tout en enseignant la grammaire de mots il faut enseigner la grammaire d'idée ; en enseignant à écrire correctement, il faut aussi apprendre à l'élève à penser et à exprimer sa pensée par la parole et l'écriture.

Avant de clore la conférence M. l'abbé Rouleau dit qu'il a une communication à faire à l'assemblée, de la part de M. l'abbé Gosselin, rédacteur de la *Semaine religieuse de Québec*. A l'avenir, cette *Revue* sera adressée aux instituteurs et aux institutrices moyennant cinquante centins par année, au lieu d'une piastre pour les abonnés ordi-

naires. M. le Principal parle en termes flatteurs de cette utile publication.

A la prochaine réunion M. le Principal de l'école normale Laval donnera une causerie sur son récent voyage en Europe. M. Z. Dubeau développera le sujet suivant : *De l'enseignement de l'histoire à l'école primaire* et M. O. Pagé traitera un autre sujet.

La séance est ajournée au dernier samedi de janvier 1892.

C. J. MAGNAN,
Secrétaire.

PÉDAGOGIE

Chronique scolaire

Nous voici, chers lecteurs, arrivés aux vacances. C'est une époque attendue avec la plus grande impatience et désirée avec ardeur par toute la famille scolaire. Tous les écoliers, les maîtres et les maîtresses, les professeurs, à quelque degré de l'échelle pédagogique qu'ils appartiennent, ont hâte de la voir arriver.

Les élèves, jeunes ou vieux, grands ou petits, avancés ou commençants en parlent longtemps d'avance, comptent les mois, les semaines, les jours qu'ils ont encore à consacrer à l'étude avant de recouvrer leur liberté et de retourner chez leurs parents pour prendre leurs ébats.

Quels sentimentss divers la pensée de l'examen, ou plutôt de la distribution des prix, ne fait-elle pas naître chez les étudiants ? Ceux qui sont bien doués, qui ont travaillé consciencieusement et se sont appliqués à mettre à profit tous leurs moments sont anxieux de montrer à leur Curé, aux Commissaires, à leurs parents, à toutes leurs connaissances, les progrès qu'ils ont faits

pendant l'année et d'en recueillir la récompense par les prix qu'ils ont mérités.

Ceux au contraire à qui la nature a refusé ses dons et qui, malgré un travail opiniâtre n'ont pu réussir, tombent dans le découragement ; une impression pénible les accable en pensant au désappointement qu'éprouveront leurs parents en ne voyant pas leurs noms figurer sur la liste des prix. Et bien souvent, ceux qui se trouvent dans cette triste position sont de bons sujets, qui n'ont jamais causé de désagréments à leur maître.

Il y a une troisième catégorie d'élèves qui voient arriver l'examen avec indifférence, mais qui désirent très ardemment les vacances : ce sont les paresseux, les apathiques, les tapageurs, les taquins, les incorrigibles, qui n'ont jamais voulu s'astreindre aux règlements de l'école, ni écouter les conseils de leur maître. On ne peut pas dire que ceux-ci jouiront, pendant ce temps de liesse, d'un repos bien mérité.

Quant aux éducateurs de la jeunesse, qui ont travaillé avec tant d'ardeur, d'activité, d'énergie, de persévérance pour remplir leur devoir, ils éprouvent, eux aussi, le besoin d'un repos bien légitime, ils sentent que pour réparer leurs forces physiques et intellectuelles il leur faut respirer à pleins poumons l'air frais et pur de la prairie, des champs, de la forêt. Personne ne pourrait trouver à redire à d'aussi justes aspirations ; car, quand on a été enfermé pendant dix mois dans un local étroit, qu'on a constamment respiré un air vicié et corrompu, on est bien excusable de désirer prendre haleine et de se reconforter.

Néanmoins, chers lecteurs, dans vos promenades, vos courses, vos excursions, n'oubliez jamais que vous êtes des éducateurs de la jeunesse. Tout en vous reposant de vos fatigues, vous devez acquérir de nouvelles

connaissances pour les communiquer à vos élèves. Si vous allez dans la prairie ou dans la forêt, cueillez des plantes et apprenez à en connaître le nom ; si vous tuez quelque gibier, tâchez de trouver le nom technique qui le désigne. Faites la même chose pour les poissons que vous prendrez au ruisseau, à la rivière, à l'étang. Apportez toujours un échantillon de vos captures, et de la sorte, vous vous formerez un musée scolaire qui sera une mine de leçons de choses pour vos élèves, et ces leçons vous procureront un double plaisir ; celui de vous rappeler les agréables moments que vous avez passés pendant vos vacances et celui de donner à la jeunesse confiée à vos soins des connaissances utiles et pratiques.

Autrefois on donnait aux écoliers de longs exercices de vacance qui consistaient en devoirs classique ennuyeux et monotones. C'était un fardeau qui pesait sur leurs épaules pendant ce temps de réjouissance et de plaisir ; généralement, ils ne s'en acquittaient qu'à la veille de la rentrée, et encore d'une manière bien imparfaite. Cette vieille routine est heureusement presque complètement disparue.

Si vous voulez que vos élèves n'oublient pas leurs livres, qu'ils retiennent les connaissances acquises par le fruit de votre travail, dites-leur de lire et de lire beaucoup ; indiquez-leur les ouvrages qu'ils doivent lire. Conseillez-les de prendre des notes en lisant et après les vacances, vous leur donnerez une composition où ils feront un compte rendu de tous les ouvrages qu'ils auront lus. De cette manière, vous pourrez juger s'ils ont su profiter de vos conseils et de leurs études.

Maintenant, chers lecteurs, nous allons, nous aussi, suspendre nos travaux pour deux mois, et bien que nous ne soyons plus dans l'enseignement actif, nous allons prendre nos vacances, mais ne craignez rien, au premier

vacances, vous devez acquérir de nouvelles connaissances, mais ne craignez rien, au premier

septembre, si Dieu nous prête vie, nous serons encore sur la brèche, et nous continueront comme par le passé, à faire tous nos efforts pour vous être utile en tout ce qui concerne l'enseignement de la jeunesse.

DISTRIBUTION DE PRIX

Dimanche, le vingt-et-un du courant, a eu lieu, dans l'une des salles du vieux château St-Louis, la distribution solennelle des prix et la collation des diplômes, à différents degrés, aux élèves-instituteurs de l'école normale Laval.

Cette utile et populaire institution à laquelle les sympathies les plus chaleureuses des citoyens de Québec sont acquises depuis longtemps, a encore, comme par le passé, répondu à l'attente du public.

Malgré une chaleur tropicale et suffocante, il y avait salle comble.

La séance s'est ouverte à trois heures précises sous la présidence de l'honorable Charles Langelier, Secrétaire de la Province de Québec.

Nos lecteurs pourront facilement se faire une idée exacte de l'intérêt qui a régné dans tout l'auditoire pendant la séance, en lisant le programme suivant qui a été très bien rendu.

Distribution des prix et des diplômes aux élèves-instituteurs de l'école normale Laval, le 21 juin 1891

1. Mazourk (Piano)..... GODARD
M. A. CARRIER
2. Distribution de prix.
3. Le travail (Chœur)..... JAVELOT
4. Distribution de prix.

5. L'Église du Village... EDMOND AUBOUT
M. P. A. FORTIN
6. Romance de l'opéra " Si j'étais roi ". ADAM
M. MERCIER
7. Distribution de prix.
8. Impromptu..... CHOPIN
M. A. CARRIER
9. La Chute des feuilles..... MILLEVOYE
M. J. DUBÉ
10. Chœur..... FLOTOW
11. Diplômes et médailles.
12. Fantaisie (duo).
MM. GAGNON ET CARRIER
13. " Vive la France "..... FRÉCHETTE
M. LEFÈVRE
14. Romance " Si loin "..... HENRION
M. MERCIER
15. Chant national..... LAVALLÉE
16. Remercîments.
GOD SAVE THE QUEEN.

Comme on a pu voir en lisant le programme ci-dessus, plusieurs amateurs en dehors de l'école, ont bien voulu prêter leur concours pour rehausser cette belle fête scolaire.

M. Mercier a admirablement bien chanté ses deux romances. Sa voix est agréable, sympathique et bien cultivée. Aussi, a-t-il été chaleureusement applaudi.

M. Carrier, tout jeune encore, a montré, par la facilité et la perfection avec lesquelles il a exécuté sur le piano trois morceaux : *Mazouk*, *Impromptu* et *duo Fantaisie*, qu'il possède les talents et les aptitudes nécessaires pour faire un véritable artiste.

Trois figures sympathiques et bien connues de tout Québec sont venues aussi unir leur voix harmonieuses à celles du chœur des

élèves. Ce sont MM. Ephrem Dugal, Clodomir Delisle et le jeune Dorval.

M. Charles Lefèvre qui a déjà figuré plusieurs fois et très avantageusement aux séances de l'école normale, mais qui depuis quelques années s'était effacé, a bien voulu, cette année, donner signe de vie.

Un tonnerre d'applaudissements a accueilli son apparition sur la scène. Il a déclamé avec âme et sentiment l'admirable poésie de notre poète canadien, Fréchette, intitulée : *Vive la France*.

Après la collation des diplômes, M. J. Dubé, élève académicien, lut le discours de remerciements qui suit :

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

L'année scolaire est finie et l'heure du départ va sonner. Partagés entre la joie de revoir nos parents bien-aimés et le regret de quitter des maîtres vénérés, nos cœurs pourraient difficilement être à l'aise. Aussi les prix et les diplômes que nous avons gagnés, pour ainsi dire, *à la pointe de l'épée*, en travaillant ferme et fort, n'ont pas ce charme sans mélange que, dans nos moments de loisir, notre imagination de dix-huit ans aimait à leur prêter.

Il nous semble que nous ne partons pas tout entiers. Nous laissons ici quelque chose de nous-mêmes. Ces murs vieillis par le temps, ces pupitres, confidents discrets de nos labeurs, la chapelle qui tous les jours retentit de nos vœux et de nos prières, ces tables mêmes, rustiques monuments de tant d'agapes fraternelles, ont aujourd'hui une voix qui résonne péniblement à nos âmes, et il nous en coûte de leur dire un éternel adieu. Les maîtres, dont nos jeunes années ont peut-être parfois reçu trop légèrement les leçons,

dictées par une longue expérience et une affection sincère, nous apparaissent en ce moment plus vénérables encore, et les quitter nous fait vraiment mal au cœur.

Nos plus beaux jours ne sont-ils pas passés ? Ah ! s'il nous était donné d'arrêter l'horloge du temps ! si nous pouvions l'empêcher de sonner l'heure de la séparation ! Mais non ; nous devons quitter le port, déployer les voiles et confier notre frêle esquif à la mer orageuse du monde. Presqu'inconscients de notre destinée, nous avons grandi à l'ombre de protecteurs éclairés ; le chemin du devoir nous était chaque jour indiqué par des voix autorisées, et pour faire le bien, nous n'avions qu'à nous laisser aller au courant. Dorénavant il nous faudra marcher seuls à la lumière des principes qu'on nous a inculqués. Nous aurons à lutter, car la vie est parfois bien rude et la tâche qui nous incombe n'est pas chose facile.

Nous partons cependant avec courage, confiants dans la sûreté des méthodes, forts des exemples que nous avons eus sous les yeux, certains que la bonté de nos maîtres n'est pas encore épuisée. Si les difficultés grandissent, que l'orage gronde, si le ciel s'obscurcit, nous ne pouvons ignorer que les directeurs de notre éducation seront toujours nos meilleurs conseillers et nos guides les plus dévoués.

Mais que de choses nous aurions à dire à ces bienfaiteurs signalés ? Notre bouche est impuissante à répéter ce que nos cœurs ressentent. Merci, monsieur le Principal, MM. les professeurs, merci ? C'est peu, ce n'est rien, mais l'amour d'un père comprend le cœur de ses enfants et leur gratitude lui est connue avant même qu'elle soit exprimée. Merci.

Monsieur le ministre, votre présence ici est pour nous plus qu'un honneur inappréciable.

Elle est une preuve de l'intérêt que vous portez à l'éducation et à l'école normale en particulier.

Nous n'ignorons pas, monsieur le ministre, que l'un des premiers actes de votre administration, comme secrétaire de la province, a été la signature du projet de construction d'un édifice modèle où les méthodes pédagogiques pourront se développer convenablement, et les ouvriers de Québec, recevoir un enseignement plus régulier. Le zèle que vous déployez pour le maintien des écoles du soir et la création de bonnes bibliothèques populaires est reconnu de tout le public. Nous sommes mille fois heureux de saisir cette occasion solennelle pour vous présenter nos humbles hommages et nos sincères remerciements.

Mesdames et messieurs, la présence d'un auditoire aussi distingué à cette petite séance est un couronnement précieux de nos modestes travaux. Nous vous en remercions de tout cœur. C'est un de ces souvenirs délicieux qui ne s'effacent jamais. Plût à Dieu que l'auditoire des années passées fût au complet ! Un de nos fidèles protecteurs que nous aimions tant à voir assister à nos fêtes, — l'honorable surintendant de l'instruction publique, — manque aujourd'hui à notre bonheur. La maladie qui le retient loin de nous ne pourrait justifier un oubli de notre part. Aussi, est-ce du fond du cœur que nous le remercions, quoique absent, pour les services qu'il nous rend sans cesse. Nous formons les vœux les plus sincères pour le prompt rétablissement de sa précieuse santé."

En se levant pour répondre à cette adresse, l'Honorable Secrétaire de la province de Québec, fut accueilli par les plus chaleureux applaudissements.

Il félicita les élèves-maîtres de leurs succès, et fit voir à ceux qui se livreront à l'en-

seignement toute la responsabilité qu'ils assumeront en embrassant cette carrière si noble et si patriotique. Il leur conseilla surtout d'initier leurs futurs élèves à l'histoire du pays et de leur inspirer l'amour de la patrie, afin de les empêcher d'émigrer à l'étranger.

Parlant ensuite de la construction d'une école normale, il dit qu'il ferait tout ce qui serait en son pouvoir pour que cet édifice fasse honneur à Québec, et fournisse à M. le Principal, aux élèves-maîtres et aux professeurs tout le confort possible. Il désire aussi que, sans nuire aux exercices pédagogiques de l'institution, ce soit un lieu de raliement pour la classe ouvrière, qui viendra y puiser, aux écoles du soir, l'instruction qui lui manque. Citant ensuite la devise de l'école normale : "*Rendre le peuple meilleur,*" il ajoute : Messieurs, pour rendre le peuple meilleur il faut l'instruire, et c'est pour atteindre ce but que le gouvernement que je représente ici, a établi les écoles du soir.

En terminant, il paie un juste tribut d'éloge à l'Honorable M. Ouimet pour son attachement aux écoles normales et pour son zèle, son désir d'en promouvoir les intérêts. Néanmoins, dit-il, tout en regrettant l'absence de ce fonctionnaire si habile et si dévoué à la cause de l'éducation, je suis heureux de pouvoir le remplacer à cette réunion. Cela me rappelle les impressions que je ressentais il y a vingt ans, lorsque j'étais moi-même encore étudiant.

A ce propos il cite une charmante anecdote de Lacordaire et de Lamartine excessivement bien appropriée à la circonstance.

On peut dire, sans flatterie, que le discours de l'Honorable Chs. Langelier a été un petit chef-d'œuvre d'éloquence, empreint des sentiments du plus pur patriotisme.

LISTE DES DIPLOMES

Certains journaux ont publié hier une liste fantaisiste des élèves diplômés de l'école Normale Laval. Voici la liste officielle.

Diplômes d'école académique

MM. Edmond Potvin, de St-Alphonse du Saguenay ; Prudent Vallée, de Québec ; Alphonse Auger, de Louiseville ; Joseph Dubé, de Cacouna ; Eudore Gobeil, de St-Laurent (I. d'Orléans) et Odilon Huart, de Lyster.

Diplômes d'école modèle

MM. David Ouellet, d'Hébertville, P. Albert Fortin, de St-François (Beauce) ; Alfred Dufour, de la Baie St-Paul ; Herménégilde Fraser, de l'Île-Verte ; Alphonse Cayouette, de Ste Claire ; Emile Giroux, de Beauport ; Arthur Desmeules, de la Malbaie ; Avila Marcotte, de Portneuf ; Alphonse Martin, de Cacouna, et Ernest Marié, de St-Roch des Aulnets.

Diplômes d'école élémentaire

MM. Maxime Côté, de Ste-Claire ; Pierre Labbé, de St-Gervais ; Ernest Gagnon, de Cacouna ; Hubert Raymond, de Ste-Anne de Beaupré ; Achille Langlois, de Ste-Claire ; Ulric Perron, de Deschambault ; Edmond Mercier, de Cacouna ; J. Herménégilde Simard, de la Baie-St-Paul ; Borromée Dumont, de St-Ambroise ; Edouard Blanchet, de Saint-Edouard ; Joseph Godbout, de St-Laurent (I. d'Orléans) ; Alphonse Hudon, de la Rivière-Ouelle ; Thomas Blais, de Ham-Nord ; Guillaume Pigeon, de St-Raphaël ; Sifroid Simard, du Château-Richer ; Eugène Tremblay, des Eboulements ; Alexandre Taché, de Québec et Oscar Guimont, de St-Raymond.

MÉDAILLES

Prix du prince de Galles — M. Prudent Vallée, médailles et \$12.00.

Médaille d'argent Stanley — Lecture à haute voix, M. Joseph Dubé.

Médaille de Bonne Education — MM. Joseph Dubé, académie ; Alphonse Hudon, 2e division ; Herménégilde Fraser, 1ère division.

Médaille d'or donnée par le Surintendant à celui qui a fait le plus de progrès pendant l'année, M. Ulric Perron.

Faute d'espace, nous remettons la publication de la *Liste des prix* au prochain numéro.

AUTRE DISTRIBUTION DE PRIX

Mardi, le vingt-trois du courant, la grande salle de réception du Monastère des Dames Ursulines était déjà littéralement remplie dès neuf heures du matin.

Ce nombreux public, parmi lequel se trouvait l'élite de la société de Québec, venait assister à la distribution des prix, des diplômes et des récompenses méritées pendant l'année scolaire par les humbles jeunes filles qui se destinent à l'enseignement, et qui vont puiser dans cette institution, sous la direction habile du principal, des professeurs et des Dames religieuses les connaissances nécessaires pour diriger une école avec avantage et discernement.

La séance a été présidée par l'Honorable P. Garneau, premier ministre intérimaire.

Comme par le passé, ces jeunes demoiselles se sont montrées à la hauteur de la réputation de leurs devancières, ce qui n'est pas peu dire.

Le programme suivant a été rendu d'une manière parfaite.

*Distribution des Prix et des Diplômes aux
Elèves-Institutrices de l'École Normale
Laval, Québec, 23 juin 1891.*

1. Don Juan "Fantaisie brillante" J. KUMMEL
PIANO : Melles L. Mercier, M. L.
Fortin, L. Gagnier, E. Lebel,
J. Harper, M. O'Toole, B.
Quinn, E. Lamarche, L. Gau-
mont, M. Côté.
HARMONIUM : Melle H. Monpas.
2. Le retour des amis—(Chœur. ... ROSSINI
DISTRIBUTION DE PRIX
3. Comme on aime sa chaumière en Bretagne.
MLLE ANNA LARUE.
4. Fragment de Faust..... GOUNOD
MLLE M.-LOUISE FORTIN.
5. Lætitia "Caprice".....LOUIS BON LEBEL
PIANO : Mlles L. Mercier, M. L.
Fortin, L. Gagnier, E. LeBel,
H. Monpas.
DISTRIBUTION DE PRIX.
6. Lehengrin (Chœur)..... WAGNER
7. Entrevue d'Esther et de Mardochée. RACINE
MLLES M. L. FORTIN, C. PELLETIER.
8. Prière d'Esther..... RACINE
9. Cavatine Reine de Saba, Solo.... GOUNOD
MELLE M.-L. FORTIN.
10. Le Prophète...." Grande Fantaisie "
SYDNEY SMITH.
PIANO : Melles L. Mercier, M.-L.
Fortin, L. Gagnier, H. Monpas,
E. LeBel, J. Harper, M. Côté,
E. Lamarche, L. Gaumont, B.
Quinn.
HARMONIUM : Melle M. O'Toole.
11. Collation des Diplômes et Médailles.
12. L'Espérance (Chœur)..... RIGA.
13. Remercîments.

GOD SAVE THE QUEEN.

Nous croyons ne pas blesser les suscepti-
bilités d'aucune élève en disant que Melle

Portin a été l'héroïne de la fête, bien que ce
ne soit pas elle qui ait mérité le prix du
Prince de Galles. Sa voix harmonieuse,
juste et sympathique pénétrait dans l'âme et
y produisait un effet magique et enchanteur.

Son rôle dans *Esther* a été très bien rendu.

Mlle. C. Pelletier a bien réussi à jouer le
rôle de Mardoché, elle possède de grands
talents pour la déclamation. Son geste,
l'expression de sa figure expriment d'avance
ce qu'elle va dire. Elle manque cependant
d'un peu d'énergie dans l'articulation des
syllables finales. Mlle LaRue a aussi fort
bien déclamé son morceau, intitulé : *Comme
on aime sa chaumière en Bretagne.*

La liste des prix a été admirablement
bien lue par Mlles Fédora Chamberland et
Laurence Gagnier. La prononciation et l'ar-
ticulation ont été parfaites.

Avant la collation des diplômes, M. le
Principal dit qu'il n'était pas d'usage que le
directeur de l'institution fit de discours en
pareille circonstance, mais que, en voyant
que l'Honorable M. Garneau, premier mi-
nistre intérimaire, avait bien voulu présider
la séance, il se faisait un devoir de le remer-
cier bien cordialement, tant en son nom qu'en
celui des professeurs, et de tous les amis de
l'éducation pour cette nouvelle marque de
l'intérêt que lui, et le gouvernement qu'il
représente, portent pour l'école normale Laval.

Ces paroles de M. le Principal furent
accueillies par les plus chaleureux applau-
dissements.

Liste des diplômes et des médailles.

DIPLOMES POUR ECOLE ELEMENTAIRE.

Avec grande distinction.—Mlle Joséphine
Boily, Ernestine Bélanger, Ema Lepage,
Marie-Louise Germain, Eglantine Lamarche,
Olympe Bélanger, Emma Fournier, Délima
Gilbert, Marie Dubé, Hélène Langlois, Aïçe

Déchènes, Marie Thérien, Gracieuse Langlais, Joséphine Labonté.

Avec distinction.—Mlles Virginie Marois, Célestine Caron, Edwina Carignan, Amarilda Ross, Alma Légaré, Ann Burke, Mary O'Toole, Mary Birmingham.

Sans distinction.—Mlles Rebecca Morin, Anna Boucher, Florence Langlois, Marie-Louise Marchand, Nathalie Guay.

DIPLOMES POUR ECOLE MODELE.

Avec grande distinction.—Mlles Alice Michaud, Amanda Roy, Anna Larue, Eugénie LeBel, Célanire Pelletier, Eugénie Vien, Maria Côté, Marie Morceau, Marie Savard, Emérence Plourde, Joséphine Harper, Bridgit Quinn.

Avec distinction.—Mlles Marie-Louise Fortin, Léda Mercier, Marie Laure Gaumont, Amélia Fortin, Marie LeBel, Anna Huot, Laurence Gagné, Corinue Lahaie, Zélia Lefebvre, Alvina Bernard, Léonie Godbout, Maria Gagnon, Héliida Monpas, Fédora Chamberland.

Sans distinction.—Mlles Clara Giroux, Clara Gagnon, Léopoldine Lemieux.

MÉDAILLES.

Prix du Prince de Galles.—Mademoiselle Alice Michaud.

Médaille de Son Excellence le gouverneur général.—Mademoiselle Célanire Pelletier.

Médaille d'or de l'honorable P. Garneau.—Mademoiselle Anna Larue.

Médaille d'argent, prix d'enseignement.—Mademoiselle Joséphine Harper.

Médaille d'or de progrès donnée par l'honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction publique.—Mademoiselle Alma Légaré.

Médaille d'argent donnée par le Principal de l'école normale Laval, comme prix de musique (chant).—Mademoiselle M.-Louise Fortin.

Médaille d'argent donnée par le Principale de l'école normale Laval, comme prix de musique instrumentale.—Mademoiselle Léda Mercier.

Médaille d'argent donnée par le Principal de l'école Normale, comme prix d'application soutenue.—Mademoiselle Marie Thérien.

Mlle C. Pelletier a ensuite lu le discours qui suit :

DISCOURS D'ADIEU

Prononcé par mademoiselle Pelletier

Le travail, les conseils, les exemples ont muri nos jeunes années. Rendues au seuil de cette maison bénie qui a été pour nous la source de tant de bienfaits, ne pouvant retourner en arrière et flottant en face de l'avenir entre l'espérance et la crainte, nous sentons toute la responsabilité qui nous incombe devant Dieu et devant les hommes. Dépositaires de leçons précieuses, nous avons à les mettre en pratique pour le bien de la religion et de la patrie. Formées par des mains habiles et dévouées, nous aurons à répondre de l'enfance et de la jeunesse qu'on voudra bien confier à nos soins. La tâche est immense et justifie parfaitement la solennité du départ. L'élite de la société de Québec veut bien rehausser l'éclat de cette fête en l'honorant de sa présence et de ses suffrages. Merci. Le navigateur déploie ses voiles avec plus d'assurance et affronte plus gaïement les dangers de l'océan sous les yeux de parents et d'amis qui, le contenant du regard et du geste, lui souhaitent un heureux voyage. Aussi, comme lui, le cœur un peu gonflé des larmes du départ, l'âme toute pénétrée de reconnaissance, nous vous disons : merci.

Monsieur le Principal, révérendes Mères, vénérés professeurs, votre dévouement, vos exemples et vos leçons ne nous ont pas laissées insensibles. Vous nous avez fait ce que nous sommes et si nous avons quelque succès, vous en êtes, après Dieu, les premiers auteurs. Nous n'essaierons pas de vous exprimer notre profonde gratitude, notre parole lui serait par trop inégale. Vous avez droit de compter sur nos œuvres. Puisse le ciel les rendre dignes de ces personnes vénérables qui ont été à la fois nos guides et nos modèles.

Monsieur le ministre, votre présence à cette modeste distribution de prix est pour nous plus qu'un honneur inappréciable. Elle est un puissant encouragement au travail et à la persévérance dans l'accomplissement du devoir. Citoyen intègre et éclairé, vous vous êtes créé une position exceptionnellement élevée par un labeur constant et un dévouement parfait à tout ce qui intéresse

le pays. Homme d'action, vous mettez au profit de la province cette intelligence, cette sûreté de coup-d'œil qui vous distinguent. Nous n'ignorons pas que l'école normale Laval jouit de votre protection particulière et que, grâce à votre esprit d'entreprise et à votre expérience dans les affaires, elle jouira avant longtemps d'un édifice convenable où elle pourra développer les meilleures méthodes d'enseignement, et rendre de plus grands services à la cause de l'éducation. Nous sommes heureuses de profiter de l'occasion qui vous est offerte pour vous présenter, monsieur le premier ministre, nos humbles hommages avec nos sincères remerciements. Nous n'oublierons jamais l'honneur que vous nous avez fait aujourd'hui. Il est certainement l'une des plus glorieuses récompenses de nos modestes travaux, comme il sera l'un des plus délicieux souvenirs de notre vie de pensionnat.

Nous regrettons que l'honorable surintendant de l'instruction publique manque à notre bonheur ; c'est un protecteur que nous aimions tant à voir dans nos séances de fin d'année. Nous formons les vœux les plus sincères pour le rétablissement de sa santé, et nous le remercions à distance pour les services qu'il rend sans cesse à l'instruction publique.

L'honorable M. Garneau a répondu comme suit :

RÉPONSE DE L'HONORABLE M. GARNEAU
Monsieur le Principal,
Mesdemoiselles,

Je constate avec grand plaisir par votre trop aimable adresse, que les élèves institutrices de l'école normale Laval comprennent que le gouvernement dont j'ai l'honneur de faire partie s'est donné pour mission spéciale de seconder par tous les moyens en son pouvoir l'œuvre du clergé de notre province, en répandant parmi les classes populaires les bienfaits de l'éducation chrétienne.

Sachant cela, vous devez comprendre aussi avec quel satisfaction j'assiste aujourd'hui au couronnement de vos travaux et j'applaudis à vos succès.

Nous nous trouvons, dans cette enceinte, au foyer même de cette lumière qui doit guider le peuple ; c'est vous, mesdemoiselles, qui devez répandre au loin ses rayons, en éclairer les intelligences des petits enfants,

leur inculquant, avec les premières notions des connaissances humaines, les leçons de vertu chrétienne.

Quelle bonheur de constater que vous êtes si bien préparées à votre grande et noble mission. Quelle consolation que la certitude que vous saurez mettre à profit, pour la plus grande gloire de Dieu et l'honneur de la patrie, les précieuses connaissances que votre digne Principal, les Dames religieuses, si bonnes et si dévouées, et les professeurs distingués qui vous entourent, vous ont prodiguées avec tant de soin et de sagesse. La reconnaissance que vous leur exprimez démontre que vous savez apprécier toute l'importance de ces bienfaits.

Je regrette comme vous que votre digne surintendant, l'honorable M. Ouimet, retenu chez lui par la maladie, ne puisse pas être présent en cette circonstance, lui qui porte tant d'intérêt aux écoles normales et à l'éducation généralement dans la province. Je voudrais que tous les amis du progrès fussent aujourd'hui autour de moi. Je suis convaincu qu'en face des résultats obtenus, ils n'auraient qu'une voix pour approuver le gouvernement d'avoir demandé à la législature un crédit considérable pour installer dans un local plus spacieux et plus convenable l'école normale Laval, afin que dans notre province l'on puisse former un nombre encore plus grand d'instituteurs et d'institutrices de la plus haute compétence possible.

Quant aux compliments trop flatteurs que vous avez bien voulu m'adresser, tout en m'en reconnaissant tout à fait indigne, je dois avouer qu'ils m'ont fait un sensible plaisir, car j'y trouve la preuve que les efforts incessants du gouvernement pour promouvoir la cause de l'éducation sont compris et appréciés par ceux qui sont le plus en état de juger de leur valeur.

Je vous félicite donc, Mesdemoiselles, de votre travail et de vos succès. Je remercie M. le Principal et les saintes religieuses de ce monastère, les professeurs distingués que je vois autour de moi des soins constants et de l'éducation excellente qu'ils vous ont donnés.

Courage et succès dans la carrière où vous venez d'entrer si honorablement. L'avenir est à vous, et vous saurez, j'en ai la conviction, en faire un noble et patriotique usage.

TABLE DES MATIÈRES

ACTES OFFICIELS

—

Nominations de commissaires et de syndics d'écoles. — Erections et délimitations de municipalités scolaires, pages 4, 17, 33, 49, 65, 81, 97, 113, 129, 145, 162, 178.

Rapport de l'Hon. Surintendant de l'Instruction publique pour l'année 1889-90, pages 33, 53, 65.

Rapport de l'inspecteur Savard, 81.

“ “ Prémont, 97, 115, 129.

Assemblée du Bureau des examinateurs catholiques de Québec page 5,

Bureau des examinateurs catholiques de Montréal page 146.

Conférence d'instituteurs pages 50, 147, 178.

Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, 162

ARTICLES DE FONDS

A nos lecteurs	1
Le programme officiel.....	3
Chronique scolaire.....	18
La première chose à faire.....	20
Roland, scène d'un enfant pauvre.....	31
Le tact chez l'instituteur	36
Deux grandes voies.....	37

La visite de l'inspecteur.....	56
Les conférences d'instituteurs.....	69
Des punitions à l'école.....	85
Devoirs de l'instituteur.....	100
L'éducation politique à l'école primaire.....	117
Promotion du Rév. M. Rexford.....	132
Tel maître, tel élève	132
Compliment de fin d'année.....	149
Grammaire française.....	153
Le tact chez l'instituteur.....	165
Deux beaux jours	172
Rendons notre enseignement plus pratique..	173
Changement important.....	177
Chronicle scolaire.....	182

PÉDAGOGIE

	Page.
Etude du verbe.....	21
Le tact chez l'instituteur.....	36
Deux grandes voies.....	37
La visite de l'inspecteur	56
Les conférences d'instituteurs.....	69
Des punitions à l'école.....	85
Devoirs de l'instituteur.....	100
Enseignement de la langue française....	101-133
L'éducation politique à l'école primaire.....	117
Tel maître, tel élève.....	132
Encore les punitions.....	151
Le tact chez l'instituteur.....	165

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE PRATIQUE		TOISÉ	
I		<i>Problèmes.</i>	
<i>Dictées et devoirs</i>		Pages.....	28, 63, 91, 106, 139.
	Page.	—	
Les Charlatans.....	6	POÉSIE	
Exercices de grammaire.....	23		Page.
“ “	39	Le petit chevrier.....	9
Formation du fém. dans les adj.....	57	Le corbeau.....	29
La maison.....	70	L'épine blanche.....	41
Phrases détachées.....	86	L'oiseau qui parle.....	61
Accord de l'adjectif.....	103	Le bon gîte.....	89
“ “	119	Le cerf se voyant dans l'eau.....	139
Phrases détachées.....	135	Le sou et la pièce d'or.....	157
“ “	167	La vierge à la crèche.....	172
—		—	
II		BULLETINS GÉOGRAPHIQUES	
<i>Dictées et devoirs.</i>		Pages.....	10, 31, 45, 77, 91, 107, 125, 141.
	Page.	—	
La patrie de l'enfant.....	6	PETITES REVUES	
Exercices de grammaire.....	23	Pages.....	9, 30, 63, 76, 91, 107, 124, 141.
Les chalets de la Suisse.....	40	—	
La poule et ses poussins.....	57	LECTURES ET FABLES EXPLIQUÉES	
Le chasseur.....	70		Page.
Dévouement.....	87	Le coq et le renard (fable à mettre en prose).	59
La première croix.....	103	Le cerf se voyant dans l'eau, (fable à mettre	
Le nœud gordien.....	120	en prose).....	139
La civilisation.....	136	Le laboureur et ses enfants (fable expliquée).	155
Le printemps en Sibérie.....	168	—	
—		BIBLIOGRAPHIES	
III			Page.
DICTÉES		Les bibliothèques populaires.....	32
	Page.	Almanach Langlais.....	32
Le moineau aux Etats-Unis.....	7	La Famille.....	47
La vraie piété.....	24	La littérature au Canada en 1890.....	126
Mon fils Paul.....	40	Le Comte de Paris.....	127
La fleur du ridicule.....	58	Bibliothèques populaires.....	125
La Cour au dix-huitième siècle.....	71	Biographie de Stanislas Drapeau.....	143
Le Hottentot.....	88	Bourreaux et martyrs.....	174
Devoirs relatifs à l'intelligence.....	104	Préceptes de l'hygiène scolaire.....	174
Un village savoyard.....	120	Dernière édition du code de l'Instruction pu-	
Le Maltais.....	137	blique.....	174
L'enfance et la vieillesse.....	168	—	
—		DIVERS	
ARITHMÉTIQUE		Lettres de voyage 12.—Réflexions de Napoléon 1er	
<i>Problèmes.</i>		sur la divinité du christianisme 13, 46, 93, 108,	
Pages... 8, 27, 41, 61, 73, 89, 105, 122, 138, 170.		142. Une lettre sympathique 16. Témoignage	
—		flatteur 32. Le monument de Champlain 44.	
ALGÈBRE		Une page de Jules Simon 47. Devoir d'élève	
<i>Problèmes.</i>		74. Témoignage flatteur 79. Hygiène 95. L'ins-	
Pages..... 8, 29, 42, 62, 74, 91, 106, 123, 139, 171.		truction publique au Japon 111. Hygiène et se-	
—		cret médical 158, 174. Pensées, à droite et à	
		gauche 159.	

